



Règlement de consultation

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Pouvoir Adjudicateur : Commune de Pont-sur-Yonne
Représentée par Monsieur le Maire
14-18, Rue de l'Hôtel de Ville
89140 Pont sur Yonne
Téléphone : 03.86.67.16.79.
Email : mairie@pontsuryonne.com

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée en application des textes suivants :

- Article 42-2 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Article 27 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics

Type de marché : Prestations de services

Objet du marché : Entretien du réseau d'assainissement et maintenance de la station d'épuration

ANNEES 2018/2019 lot unique

Lieu d'exécution : Commune de PONT SUR YONNE

Lieux où l'on peut retirer le dossier de consultation :

- Documents électroniques : site internet de la Commune de Pont-sur-Yonne www.pontsuryonne.com

- Documents sur support papier :

Mairie de Pont sur Yonne
Service : Direction Générale des Services
14-18, Rue de l'Hôtel de Ville
89140 Pont sur Yonne
Tél. 03.86.67.16.79

Mail : mairie@pontsuryonne.com

Date limite de réception des offres : le Mardi 13 février 2018 à 16 heures

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Modalités de paiement : délai global 30 jours à réception de facture
Unité monétaire : Euro

Les candidatures et les offres ainsi que tous documents associés seront entièrement rédigées en langue française.

Critères de sélection des candidatures : En application de l'article 45 du CMP (garanties professionnelles, capacités économiques, financières et techniques) remplir les formulaires DC4 et DC5 joints au DCE.

Critère d'attribution :

1er critère : le prix : 80%

2nd critère : Délai d'exécution 20%

Les plis devront être remis contre récépissé ou s'ils sont envoyés par la poste, par pli recommandé avec accusé de réception postal à l'adresse suivante :

**Entretien du réseau d'assainissement
MAPA – NE PAS OUVRIR**

**Mairie de PONT SUR YONNE
Service Direction Générale des Services
14-18, Rue de l'Hôtel de Ville
89140 PONT SUR YONNE**

Les plis peuvent être transmis électroniquement à l'adresse suivante : [Mail : mairie@pontsuryonne.com](mailto:mairie@pontsuryonne.com)

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif
22, rue d'Assas BP 61616 21016 Dijon
Téléphone : 03.80.73.91.00
Télécopie : 03.80.73.39.89
Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Délai d'introduction des recours : renvoi à l'article L.551-1 du Code de justice administrative

Adresses auprès desquelles des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Renseignements administratifs
VILLE DE PONT SUR YONNE
Direction Générale des Services
14-18, Rue de l'Hôtel de Ville
89140 Pont sur Yonne
Tél : 03 86 67 16 79

Renseignements techniques
Mairie Monsieur CHISLARD
14 rue de l'Hôtel de Ville
89140 PONT SUR YONNE
Tél : 03 86 67 16 79

Date d'envoi de l'avis à la publication : 18 décembre 2017